

KANNADIG

LE JOURNAL DE PLOBANNALEC-LESCONIL · JUILLET 2018 · N°6

EDITO | PENNAD-STUR

La saison estivale arrive à grands pas et la commune se prépare pour parfaire son embellissement. Plantations, peinture du mobilier urbain ancien, remplacement des anciennes vasques et jardinières du port, de nombreux travaux sont en cours...

La commune entend bien garder son identité si particulière qui fait son charme et la rend attractive pour les estivants. Nous sommes dans le pays bigouden, une commune à la fois rurale et maritime. On entend quelquefois dire que le port est un petit St-Trop et qu'en conséquence les aménagements doivent suivre cette voie. C'est oublier bien vite que si notre commune est connue, aimée et appréciée, c'est justement qu'elle a su trouver un subtil équilibre entre ses activités traditionnelles et les nouvelles : pêche, agriculture, travail des algues, plaisance d'escale, activités nautiques, commerces, artisans, restaurants, hôtellerie, campings...

Bien entendu, il reste de nombreuses marges d'évolution, c'est ce sur quoi la commune travaille.

On ne dira jamais assez qu'une de ses principales richesses se trouve dans la grande qualité de son cadre naturel mais aussi de son architecture, de son patrimoine maritime et rural. Cette richesse, nous devons la préserver, la développer. L'obtention du label « Port d'Intérêt Patrimonial » remis par un jury compétent le 14 juin 2018, témoigne de la reconnaissance des actions menées pour sauvegarder des patrimoines comme le Chantier Le Coeur ou l'hôtel de la Plage, mais aussi de l'action développée pour aider, conseiller, guider toutes celles et ceux qui construisent ou rénovent leur logement en harmonie avec notre cadre bâti.

C'est là notre atout et je compte sur vous toutes et tous pour aller dans ce sens.

Les habitants et les forces vives de la commune sont bien sûr une autre de ses richesses. On entend dire quelquefois que nous ne savons pas bien accueillir. Je n'en crois rien et invite toutes et tous à être les ambassadeurs de notre pays.

Bon été.

Emañ an hañv o tont a gammedoù bras hag emañ ar gumun oc'h en em fichañ kaer. Lakaat plant, livañ arrebeuri kozh kêr, cheñch beolioù-maen ha kestoù-bleunioù kozh ar porzh, kalz labourioù emamp oc'h ober...

C'hoant he deus ar gumun, avat, da virout he identelezh ken dibar a ra he c'hoantiz hag a sach an hañvourien daveti. Er Vro Vigoudenn emamp, en ur gumun diwar ar maez ha war an aod war un dro. Klevet e vez a-wechoù ez eo ar porzh ur « Saint-Tropez » vihan ha gant-se e rankfemp terkañ anezhañ e doare ar porzh-hont. Kement-se zo disoñjal gwall vuan he deus gouezet hor c'humun, daoust m'eo brudet, karet ha priziet, kaout just a-walc'h ur c'hempouez sotil etre he obererezhioù hengounel hag ar re nevez : ar pesketa, al labour-douar, labour ar bezhin, ar bageal evit ar blijadur, an obererezhioù merdeñ, ar c'henwerzh, an artizanerezh, ar pretioù, al letioù, an tachennoù-kampiñ...

Kalz traoù a c'haller ober c'hoazh, evel-just, hag emañ ar gumun o labourat war an tu-se. Ne vo ket lavaret a-walc'h biken ez eo kalite he endro naturel koulz hag he savadurioù, he glad en arvor hag en argoad eus he pinvidigezhioù ar gumun. Ar binvidigezh-se a rankomp gwareziñ ha diorren. Diskouez a ra al label « Porzh dibar a-fet Glad », bet roet deomp gant ur juri barrek d'ar 14 a viz Mezheven 2018, eo anavezet an oberoù kaset da benn evit saveteiñ ar glad, evel ar Chanter Le Cœur pe al leti « Hôtel de la Plage ». Drezañ eo anavezet ivez an ober kaset war-raok evit skoazellañ, aliañ, heñchañ an holl dud a zo o sevel pe o nevesaat o lojeiz, en ur glotañ gant hor savadurioù all.

Eno emañ hor perzh gwellañ ha kontañ a ran warnoc'h holl evit mont war an hent-se.

An annezidi ha nerzhioù bev ar gumun zo, evel-just, unan all eus he finvidigezhioù. Klevet e vez a-wechoù n'ouzomp ket degemer mat an dud. Ne gredan ket ur c'hraf diwar-benn kement-se ha pediñ a ran an holl ac'hanoc'h da vezañ kannadourien hor bro.

Hañvezh kaer deoc'h.

Bruno Jullien,
maire de
Plobannalec-Lesconil



SOMMAIRE | TAOLENN

RETOUR SUR IMAGES

UR SELL WAR-GIL

17 talents de la commune	2
Port d'Intérêt Patrimonial	2
Fête du jeu 2018	2
Hissez l'Étoile	2
Tournoi de Monocycle-basket	2

ACTUALITÉ

KELEIER

Un nouveau toboggan à l'école Fleming	3
L'art des coquillages avec Youen Durand et Alexandre Duigou	3
Commémorations	3
Le port de Lesconil par Jean-Pierre Salaün	3
Enquête vélo	3
Fête Communale 2018	3

DOSSIER

TEULIAD

Retour sur la réunion publique du 5 juin 2018	4
Les sujets traités en bref	4
Les échanges	5
Billet d'humeur	6

LA PAROLE À...

AR GOMZ DA...

Le service urbanisme : une équipe qui accompagne votre projet	7
---	---

LE MOT DE LA MINORITÉ

UR GER GANT AR

BIHANNIVER	7
------------------	---

AGENDA

DEIZIATAER	8
------------------	---

UNE IDÉE GOURMANDE

UR SOÑJ LIPOUS	8
----------------------	---



PLOBANNALEC
LESCONIL
Plobannalec-Lesconil

17 talents de la commune

Après une première expérience réussie lors du Défi des Ports de Pêche en mai 2017, l'exposition des artistes de la commune de Plobannalec-Lesconil a repris ses couleurs pendant les vacances de ce printemps. 17 artistes y ont dévoilé leurs talents en trois lieux chargés de charme et d'histoire.

Au Tri postal, le visiteur a pu contempler et admirer les détails des petits formats exposés entre autres. Ces magnifiques créations laissaient une belle place à l'imaginaire.

Au Sémaphore, le visiteur a découvert une exposition ancrée dans son environnement maritime.

Au Temple des arts, l'exposition invitait le visiteur au voyage et à l'ailleurs.

Les trois expositions ont accueilli des artistes oeuvrant dans des disciplines variées (peinture, sculpture, photographie, gravure, aquarelle). Les artistes assuraient les permanences et ont pu rencontrer et échanger avec le public pour présenter leur travail.

Après une réunion bilan avec les artistes, cette expérience d'une exposition collective sera renouvelée l'an prochain.

Fête du jeu 2018



200 jeux, 250 visiteurs

Samedi 19 mai dernier, le service enfance jeunesse de la commune organisait sa première Fête du jeu à la salle omnisports de Pont Plat.

En amont de cette journée ludique, les animateurs se sont rendus dans les deux écoles de la commune afin de proposer une journée jeux de société pour toutes les classes. 250 enfants ont ainsi bénéficié d'un temps de jeu et de découverte.

Pour clôturer cette semaine, près de 200 jeux de société étaient présentés aux visiteurs le samedi. Malgré le beau temps, 250 personnes se sont déplacées afin de se retrouver autour de jeux de société.

Les jeunes de la commune étaient également investis dans cette manifestation. En effet, les adhérents de l'Espace Jeunes ont aidé au montage et à la tenue de la restauration, ce qui leur permettra de faire baisser le coût de leurs séjours ou de leurs activités.

Port d'Intérêt Patrimonial



La commune vient de se voir décerner le label « Port d'Intérêt Patrimonial » des mains d'un éminent jury national. Ce label est la reconnaissance de l'ensemble des actions engagées pour valoriser notre riche patrimoine maritime, le faire connaître, le préserver.

La politique d'urbanisme avec le PLU, la mise en place d'un cahier de recommanda-

tions architecturales, pour conseiller les propriétaires de maisons, la restauration du chantier Le Coeur, le projet d'aménagement de l'ancien Hôtel de la Plage, sont quelques points forts de notre projet.

A travers ce label, la commune s'engage également à poursuivre au quotidien la valorisation de son patrimoine, le faire connaître et aimer aux jeunes générations.

Le label, désormais associé à l'image de notre commune, symbolise la marque de la qualité de son territoire. Nous ambitionnons de rendre notre commune de plus en plus attractive.

Hissez l'Étoile



De beaux échanges avec le public

L'édition 2018 du festival de cirque et musique Hissez l'Étoile a rencontré une fois de plus un succès public en proposant le spectacles des enfants et adolescents, Mômes en cirque de Naphtaline et des compagnies professionnelles et concert.

Après une inauguration le vendredi 2 juin au Centre culturel de Loctudy, le samedi fut intense avec de nombreux spectacles sous chapiteau, clôturé par un concert très festif ! Le dimanche, malgré le démontage express du chapiteau suite à la vigilance orange alerte orages lancée par la Préfecture du Finistère, tous les spectacles des élèves de Naphtaline ainsi que « Shake Shake Shake » de la compagnie PakiPaya ont pu se dérouler dans la salle omnisports.

Tournoi de Monocycle-basket

Après la rencontre « du basket en roulant », événement organisé dans le cadre du Téléthon en décembre, l'association Naphtaline organisait le 15 avril dernier un tournoi de Monocycle-basket.

36 participants de 5 associations d'écoles du cirque du Finistère, se sont rencontrés en créant 4 équipes formées pour l'occasion.

Notre école de cirque était bien représentée avec 16 participants, le monocycle étant une activité phare à Naphtaline



Ensemble et soutien des participants



De belles équipes

depuis sa création. Un atelier monocycle y est tenu tous les mercredis de 16h30 à 18h par Franck Bigot, animateur de l'association, dans cette même salle omnisports.

L'enjeu de cette journée était avant tout le rassemblement et la convivialité et le pari semble tenu.

Le public curieux a pu lors de cette journée encourager les différentes équipes et s'essayer au monocycle sur le stand d'initiation.

Les membres de l'association Naphtaline sont à présent en condition pour le Téléthon l'an prochain.

Un nouveau toboggan à l'école Fleming

Depuis le milieu du mois de mai, les jeunes élèves de l'école maternelle Fleming peuvent de nouveau s'adonner à une de leurs activités favorites que constitue la pratique du toboggan. En effet un module tout neuf est venu remplacer le précédent qui avait du être retiré par les services techniques de la commune en raison de sa vétusté.

Suite au retrait de l'ancien toboggan, les enfants, avec l'aide de leurs enseignants, avaient adressé un gentil courrier au maire pour lui demander de bien vouloir leur en installer un nouveau dès que possible.



La demande des enfants a été entendue

L'art des coquillages avec Youen Durand et Alexandre Duigou

L'association Les Amis de Youen Durand réunit cet été au Sémaphore de Lesconil, deux des artistes les plus singuliers du pays bigouden de la seconde moitié du 20^e siècle : Youen Durand et Alexandre Duigou vivaient à

quelques encablures l'un de l'autre, le premier était douanier au Guilvinec, le second directeur de la criée de Lesconil. Ils vont transcender et magnifier l'art populaire des coquillages et produire des œuvres audacieuses, inventives, spectaculaires.

Alexandre Duigou reproduira des œuvres d'art classique tandis que Youen Durand s'inspirera de ses lec-

tures et élaborera des tableaux plus imaginaires.

Ces deux inspirés des bords de mer n'ont pas fini de nous faire rêver.

Pratique :

2 visites commentées : le 11 août et le 1^{er} septembre

Ateliers créatifs en coquillages pour les enfants chaque mercredi en juillet et août.

Exposition ouverte tous les jours du 6 août au 2 septembre et le week-end des Journées du Patrimoine en septembre.



Commémorations

Le dimanche 29 avril a eu lieu la commémoration de la journée du souvenir des victimes et des héros de la déportation. Une journée qui peut nous toucher particulièrement quand des membres de notre famille ont vécu cette période mais qui concerne l'ensemble de notre commune. Quelques familles ont pu échanger. Et lors de la commémoration du 8 mai 1945, ce sont les enfants du Conseil Municipal des Enfants qui ont chanté la Marseillaise.

Merci aux associations des anciens combattants de transmettre leurs connaissances afin que l'on n'oublie pas.

Enfin, la cérémonie pour les 4 jeunes résistants fusillés en 1944 a réuni un large public autour des familles.



Les enfants du CME participent aux commémorations

Le port de Lesconil par Jean-Pierre Salaün

Jean-Pierre Salaün, artiste peintre bien connu dans la commune, a animé l'atelier d'arts plastiques de nombreuses années à la suite de Roland Stanzioni. Il a réalisé de nombreuses fresques colorées qui ornent différents lieux de la commune.

Cet été, une exposition lui sera consacrée, au Temple des Arts.

Sous forme de rétrospective, elle mettra en lumière ses marines, et nous proposera par la même occasion, un voyage dans le passé du port de Lesconil, des années 70 à 2010.

La municipalité souhaite par cette exposition rendre un bel hommage à Jean-Pierre Salaün.

Pratique :

Exposition ouverte tous les jours du 31 juillet au 26 août, au Temple des Arts, rue Jean Jaurès, de 11h à 12h30 et de 17h30 à 19h30.

Enquête vélo



Le FUB (Fédération des Usagers de la Bicyclette) a lancé la plus grande enquête nationale en novembre 2017 à destination de tous les usagers du vélo.

Le 26 avril 2018, l'association Kerna-vélo est venue présenter ce baromètre lors d'une réunion publique en présence du maire Bruno Jullien et de Michaël Hausle, chargé de mission « schéma directeur de vélo » de l'A OCD.

Plobannalec-Lesconil est en 2^e position sur toute la Bretagne pour son taux de participation par rapport au nombre d'habitants soit 16,6 réponses par tranche de 1000 habitants.

Les points forts sont le déplacement en vélo agréable, les itinéraires cyclables entretenus, la sécurité dans les zones résidentielles. Les points noirs sont les axes Pont l'Abbé - Plobannalec, Penmarc'h - Loctudy et la traversée du bourg de Plobannalec.

Vous pouvez retrouver l'intégralité de cette enquête « Baromètre des villes cyclables » sur le site Internet de la mairie.

Fête Communale 2018

Cette année, la Fête Communale-Forum des Associations se déroulera le **8 septembre sur le terrain de Kervadol**. Si toutefois les conditions météorologiques n'étaient pas favorables, elle se tiendrait salle omnisports de Pont-Plat.

D'ores et déjà, plus d'une trentaine d'associations ont répondu favorablement à l'invitation de la municipalité et participeront donc à cet évènement.

Nous vous invitons à venir nombreux à cette manifestation qui se veut à la fois un temps fort d'échanges et de convivialité entre habitants mais aussi une occasion donnée aux associations de témoigner de leur dynamisme.

Retour sur la réunion publique du 5 juin 2018

Conçue comme un temps d'information, d'échanges et de débat, cette réunion permet de faire le point sur les différents projets, qu'ils soient réalisés, en cours ou à venir. Elle constitue également un moment privilégié pour recueillir les observations et suggestions des habitants.

Les sujets traités en bref

La démocratie locale

- > Associer les habitants à l'élaboration des projets en les conviant régulièrement à des réunions thématiques, des ateliers participatifs : rénovation de l'école Fleming, apaisement de la circulation, plan local d'urbanisme, embellissement des cimetières, mise en place des jardins partagés. Réunions également avec les commerçants, les artisans, les agriculteurs...
- > Améliorer la communication pour que les habitants aient un accès rapide et le plus complet possible à l'information : 3 parutions du Kannadig et 1 bulletin par an, les panneaux lumineux, la rénovation du site web...

Le territoire maritime

- > La nouvelle gouvernance du port avec la mise en place du Syndicat Mixte et la volonté de la commune d'y défendre l'idée d'un port multi-activités : pêche, plaisance d'escale, algues, plaisance, activités nautiques et bateaux du patrimoine...

- > Des aménagements attendus : cale de mise à l'eau, équipement pour le carénage...
- > Le dossier du Ster, la question de l'ensablement et de la dune de Beg Gwen.
- > Le projet de salle à vocation économique et événementielle sur le port.



L'aménagement de la commune

- > La poursuite des travaux de révision du PLU.
- > La valorisation du Patrimoine maritime avec l'obtention du label Port d'Intérêt Patrimonial et la restauration du chantier Le Cœur.
- > Un projet d'acquisition de l'Hôtel de la Plage pour favoriser l'accueil de nouveaux ménages.
- > Les grands enjeux environnementaux avec l'arrêt de l'utilisation des produits phytosanitaires. L'acquisition d'un véhicule électrique et l'installation de panneaux photovoltaïques sur le toit des ateliers municipaux.
- > L'apaisement de la circulation avec le début des travaux d'aménagement pour Gerveur, route de Penmarc'h, le pont sur le Ster, après l'été.
- > L'embellissement et le fleurissement de la commune et la candidature au label Villes et Villages Fleuris.
- > La mise en place des jardins partagés.

Le domaine économique

- > Le marché du mercredi : quai ouest du 15 septembre au 15 juin et rue des équipages du 15 juin au 15 septembre après échanges et discussions avec les acteurs concernés.
- > Le partenariat avec les commerçants et les artisans locaux au travers de rendez-vous réguliers.
- > L'aide aux jeunes qui souhaitent s'installer et recherchent des locaux.
- > Le soutien à l'agriculture et aux agriculteurs avec la signature de comodat, l'aide à l'installation d'un jeune

agriculteur, la protection des espaces agricoles dans le cadre de la révision du PLU.

- > Quelques informations sur le nouvel Office du Tourisme communautaire.

Les services pour répondre aux besoins des habitants

- > Point d'étape sur le projet de rénovation de l'école Fleming. Remise de l'avant projet définitif par le cabinet ENO le 6 Juin. Poursuite du travail de concertation avec l'ensemble de l'équipe éducative et les parents. Planning respecté et début des travaux envisagé en février 2019.
- > Dans le domaine culturel, la richesse des créateurs locaux et leurs initiatives.
- > Les travaux d'accessibilité des bâtiments publics (maison des associations de Lesconil) et l'acquisition d'un hippocampe (engin de mise à l'eau pour les personnes à mobilité réduite) dont la gestion sera assurée par le CNPA.
- > Les travaux du Conseil Municipal des Enfants avec en particulier la rénovation du Skate-park. Le renouvellement du CME interviendra à l'automne prochain.
- > La dynamique de la vie associative et l'aide apportée par la commune au travers des subventions, des équipements, de la mise à disposition du personnel communal.
- > La construction du Centre d'Incendie et de Secours de Kerhervan, en partenariat avec la commune de Loctudy, devrait débuter prochainement. Mise en service prévue à l'automne 2019.



Les échanges

Gouvernance et démocratie locale

Devant la difficulté constatée pour faire en sorte que le plus grand nombre d'habitants ait accès à l'information concernant les manifestations ou les réunions, il est suggéré d'utiliser, outre les supports habituels, les adresses mail lorsqu'elles sont connues. Reste à étudier comment ces modalités pourraient être mises en oeuvre.

Tout récemment une manifestation organisée par une association a été annulée au dernier moment et l'information n'a pas été communiquée. Pour peu qu'ils soient informés en temps voulu de ces changements, les services municipaux feront le nécessaire pour en informer la population.

Le territoire maritime

> Le projet de salle à vocation économique et événementielle sur le port, au dessus de la coopérative maritime, suscite un certain nombre de questions. Une photographie d'une salle réalisée sur le port d'Erquy, présentant sensiblement les mêmes caractéristiques que celle qui pourrait voir le jour à Lesconil, permet d'avoir une idée plus précise de ce projet. Il s'agirait d'une salle d'environ 400m² susceptible d'accueillir 200 à 300 personnes. Destinée à l'organisation de réunions ou d'événements en lien avec le monde de la pêche, il est souhaité qu'elle puisse également être utilisée par les associations de la commune. Il est prévu à cet effet de recueillir les attentes des uns et des autres, sachant qu'il faudra tout d'abord que les acteurs économiques et institutionnels concernés finalisent les contours de ce projet.

L'aménagement de la commune

Le projet d'acquisition par la commune de l'Hôtel de la Plage suscite également un certain nombre d'interrogations. Ce bâtiment, avec le terrain attenant est en cours d'acquisition pour le compte de la commune par l'Établissement Public Foncier de Bretagne pour réaliser un programme de logements assurant une mixité génération-



nelle et divers locaux suivant des besoins à affiner : gîte d'étape, maison médicale, salle de réunion, espace partagé... Un total de 10 logements est envisagé dans l'hôtel et en construction sur le terrain (6+4). Concernant le type et l'importance des constructions neuves, il est précisé que ces constructions sont prévues en harmonie avec l'existant soit un rez de chaussée et un étage avec combles aménagés.

S'agissant du chantier Le Coeur, un participant s'interroge sur le mode de fonctionnement, d'exploitation du futur musée. Destiné à accueillir tous types de publics, scolaires, habitants de la commune ou estivants, individuels ou en groupe ce site se devra d'être vivant et animé. La réflexion se poursuit avec l'association Bag Leskon sur les modalités pratiques qui pourraient être mises en oeuvre à cet effet. Le chantier pourrait par ailleurs s'inscrire dans un parcours de découverte regroupant plusieurs sites du pays bigouden telle que par exemple la conserverie Le Gal à Loctudy, Haliotika.

Plusieurs interventions concernent les questions de circulation. Ainsi au carrefour des rues Joliot-Curie et Fleming il est fait état d'une vitesse parfois excessive et de l'absence de marquage au sol indiquant les passages pour piétons. Même remarque pour la rue Laennec. Ces sujets seront traités dans le cadre de la mise en oeuvre du plan d'apaisement de la circulation, mais d'ores et déjà il peut être envisagé de matérialiser des passages piétons aux endroits concernés et d'installer des bacs à fleurs pour réduire la vitesse. Rue Paul Langevin, ce sont des stationnements sur les trottoirs qui sont évoqués. La pause de panneaux d'interdiction de stationner pourrait constituer une première étape avant que d'envisager des solutions plus répressives (verbalisation).

Un habitant s'étonne par ailleurs de la suppression de la partie de la piste cyclable (partagée avec les piétons) entre la rue Tabarly et la rue M.Cachin. Cette situation résulte de la dangerosité liée à la circulation des vélos sur les trottoirs. Elle sera prise en compte dans le programme d'aménagement qui va débiter prochainement.

Plusieurs observations sont également formulées qui concernent plus spécifiquement l'entretien de la voirie : un dénivelé important pour accéder à l'entrée du cimetière de-



EN BREF | BERR-HA-BERR Un peu de verdure...

Nous sommes tous d'accord sur le principe que les produits phytosanitaires ne sont ni bon pour la planète, ni bon pour notre santé. Mais ne plus les utiliser, que ce soit par les particuliers ou par les agents de la ville crée des contraintes.

Il est évident que les agents du service espace vert n'ont pas la disponibilité de désherber les centaines de kilomètres de trottoirs et de routes de la commune.

Mais si chacun commençait à le faire devant sa porte, la vue en serait plus agréable. Et si nous commençons à accepter un peu de verdure dans nos rues ?

Chemin de Park Minn

L'évolution du quartier de Park Minn a nécessité le renforcement du réseau électrique pour subvenir au besoin croissant en énergie. L'éclairage public sera installé sur toute la longueur de la voie pour répondre aux exigences de sécurité de ce nouveau quartier. Les candélabres seront équipés de lampes LED économes en énergie. Ces travaux, sous la conduite du SDEF et réalisés par l'entreprise Cegelec, sont terminés pour la partie génie civil. L'installation des réseaux (électricité, éclairage public et télécom) vont se poursuivre durant les prochains mois pour se terminer courant septembre.

Aire de jeux



Très attendue par les enfants, l'aire de jeux de la place du 19 Mars 1962 a été inaugurée le vendredi 25 mai. La structure avec le toboggan, la balançoire pour les petits équipée d'une nacelle et la balançoire nid d'oiseau pour les plus grands ont été installées par les services de la commune. Pour les sols de réception, un lit de copeaux de bois a été choisi garantissant un bon amortissement des chutes.

Une table de pique-nique et des bancs vont être installés prochainement et l'installation d'une tyrolienne est programmée pour l'année prochaine.

Un hippocampe sur notre commune

L'été approchant à grands pas, la municipalité vous informe qu'elle va mettre à disposition des Personnes à Mobilité Réduite un hippocampe (fauteuil de mise à l'eau pour personnes à mobilité réduite).

Il sera mis à disposition au centre nautique qui le gardera dans son parc à bateaux. Nous espérons ainsi faciliter les baignades des personnes en situation de handicap de notre commune ou estivants.



vant l'église de Plobannalec, un chemin déterioré pour traverser le jardin des Glénan, un délai jugé trop long entre le nettoyage des rues et trottoirs et le passage de la balayeuse, la dégradation de trottoirs suite à l'utilisation de certains engins de nettoyage... Toutes ces observations ont été enregistrées et les réponses adéquates leur seront apportées très rapidement.

En réponse à la question concernant la création d'une aire de stationnement pour les camping-cars il est convenu d'engager prochainement une réflexion à ce sujet.

Le domaine économique

Des craintes sont à nouveau exprimées concernant une éventuelle fermeture de la petite supérette de Lesconil. La municipalité demeure particulièrement attentive à l'évolution de la situation de ce commerce qui, rappelons le, permet d'offrir un service de proximité tant aux habitants qu'aux estivants. En cas de défaillance il conviendra d'envisager toutes les solutions possibles.

En fin de réunion plusieurs questions sont posées qui concernent :

- > L'ensablement du Ster et la fragilité de la dune de Beg Gwen. Une étude d'évaluation des effets du pont-digue est en cours de finalisation, il sera demandé au bureau d'études de proposer des solutions pérennes de protection.
- > L'aménagement de la RD 102 : il est rappelé que c'est l'option avec pistes cyclables de chaque côté de la route qui a été retenue. C'est le Conseil départemental qui est à la manœuvre et pour l'instant la commune ne dispose pas d'informations concernant les délais de mise en oeuvre.
- > La création de la voie verte sur l'ancien tracé du train Birinik. Des contacts sont en cours avec les propriétaires des parcelles qui ont reçu une offre pour l'acquisition par la commune de ces parcelles.

En conclusion, la nature des échanges et le climat de la réunion attestent, si besoin était, de la nécessité de programmer périodiquement ce type de rencontre.

CET ÉTÉ, LA CITOYENNETÉ À L'HONNEUR !

Etre citoyen, c'est se faire entendre, c'est agir à son niveau pour améliorer la vie, c'est inventer de nouvelles formes de démocratie, c'est participer à la gestion de ce que nous partageons en commun. C'est agir ensemble pour un monde de solidarité, de fraternité, de justice, d'égalité, de liberté et de paix. C'est parvenir à penser au-dessus de ses intérêts personnels en faveur du bien commun. Il n'y a pas de citoyenneté sans des valeurs partagées dans l'intérêt général.

La montée de l'individualisme, des communautarismes et des populismes est inacceptable, car elle rend inaccessible des idéaux si simple comme la solidarité et la tolérance.

Comment éviter le repli sur soi, ne pas tomber dans l'isolement ?

Tout simplement en étant acteur de sa vie, acteur de sa ville, en participant, en se mobilisant, en s'engageant... Par ses diverses initiatives, la commune de Plobannalec-Lesconil, invite ses habitants à être des citoyens de et dans sa ville.

L'été se présente à vous. Dès le mois de juin, les activités se feront plus nombreuses, afin d'accueillir comme chaque année les vacanciers toujours en plus grand nombre qui nous rendent visite.

Qu'il s'agisse de la fête de la musique, des kermesses des écoles, le bal et son feu d'artifice du 14 juillet, la fête de la Saint Jean, la fête des travailleurs de la mer, la fête de la langoustine, la fête bretonne, ou la fête communale. Toutes ces activités qui se dérouleront de juin à septembre, seront

complétées toutes les semaines par les Apéros Breizh, les Notes Salées, les animations bretonnes, et les expositions tout arts confondus, aux quatre coins de la commune.

N'oublions pas l'opération Ster propre, ou encore et toujours, le nettoyage de nos rues, par chacun de nous, riverains, qui nous ferons prendre conscience de l'intérêt qu'il faut porter à l'entretien de son environnement, dans un total esprit de solidarité et de fraternité dans un soucis du « bien-vivre ensemble » en « faisant ensemble ».

Sachant que l'on fait tous parti d'un ensemble logique à Plobannalec-Lesconil, avec vous citoyennes, citoyens, portons hauts et forts ces valeurs, et principes primordiaux.

« Faisons vivre notre commune ».

Jacky

Le service urbanisme : une équipe qui accompagne votre projet

Un service qui devrait être plus souvent consulté. Catherine Maignan (Responsable du service) et Pierre Alexandre Coïc (Accueil et conseiller) sont là pour vous guider avant et pendant votre projet d'achat, de construction, de rénovation. Cela peut éviter bien des désillusions et faciliter les acceptations de dossiers.

Un conseiller : l'information du public

Le service urbanisme est là pour informer sur les règles d'urbanisme afin de savoir ce qu'on a le droit de faire ou pas en fonction du zonage de la parcelle. Il est fortement conseillé de venir s'informer auprès du service avant l'achat d'un terrain ou la réalisation d'un projet.

Dans des cas plus complexes (construction nouvelle, division parcellaire ou création de lotissement), il est recommandé de se rapprocher du service urbanisme afin de prendre un rendez-vous avec les élus responsables et l'architecte conseil. Ce rendez-vous permet de se familiariser avec le projet, accélérant ainsi l'examen de celui-ci lors du dépôt de la demande.

Un guide : pré-instruction des demandes

Les demandes d'autorisation du droit des sols (permis d'aménager, permis de construire, déclarations préalables et certificats d'urbanisme opérationnels) sont instruites par la Communauté de Communes. Le service urbanisme de la Mairie réceptionne les demandes et guide les demandeurs dans la constitution de leur dossier, vérifie que les formulaires soient bien remplis et accompagnés de l'ensemble des pièces nécessaires à l'instruction (plans, photographies...). Les élus formulent un avis sur le projet, par la suite, l'instructeur, s'il le juge nécessaire pour la bonne instruction du dossier, peut toujours faire une demande de pièces complémentaires.

Les arrêtés sont ensuite retransmis à nouveau en MairieMairie et signés par le Maire

ou l' élu en charge du Droit des Sols puis envoyés au demandeur.

Toute décision d'urbanisme est soumise au contrôle de légalité de la Préfecture qui peut demander le retrait de la décision dans un délai de deux mois. Les tiers, s'ils ont un intérêt à agir, peuvent aussi contester une décision d'urbanisme dans un délai de deux mois à compter du premier jour d'affichage de la décision sur le terrain.

Un travail en équipe : avec les services techniques

Le service urbanisme est en lien permanent avec les services techniques qui interviennent sur le terrain. Ils sont consultés durant l'instruction de certaines demandes d'urbanisme afin d'apporter un avis concret sur l'accès et les réseaux.

Le service urbanisme se charge aussi de réceptionner les demandes de busage et d'autorisations de voirie qui sont ensuite transmises aux services techniques qui procèdent à la réalisation des travaux.

Un informateur : un contact régulier avec les notaires et les architectes

Lors d'une vente, les notaires consultent le service urbanisme afin de constituer leur dossier et ainsi recueillir toutes les informations d'urbanisme utiles à la vente. Lorsqu'une parcelle est située en zone urbanisée, elle est soumise au droit de préemption urbain, ce qui signifie que la commune a le droit de préempter la vente s'il y a un projet d'intérêt général et ainsi passer devant les acquéreurs.

Les architectes et constructeurs se rapprochent régulièrement du service urbanisme afin de connaître les règles d'urbanisme d'une parcelle et ainsi proposer un projet en conformité avec le règlement. Le plus souvent, un rendez-vous est pris avec les élus et notre architecte conseil, ce qui permet d'élaborer le projet dans la concertation plutôt que de le découvrir au moment du dépôt de la demande.

EN BREF | BERR-HA-BERR

Bon à savoir

Obligation de faire une déclaration préalable pour faire un ravalement, poser une clôture, toute modification d'aspect extérieur, poser un abri de jardin de + de 5m².

Si vous êtes situé dans le périmètre d'une servitude de protection de monuments historique (se rapprocher du service urbanisme pour consulter la carte des servitudes), toute construction (terrasse, construction inférieure à 5m²) est soumise à autorisation d'urbanisme.

Liens utiles :

PLU : www.plobannalec-lesconil.com
(rubrique Urbanisme, Planification Locale)

Cadastre : cadastre.gouv.fr

Cartographie : geoportail.gouv.fr

Formulaires : service-public.fr

Rappel :

Le service urbanisme est fermé tous les vendredis après-midi.

LE MOT DE LA MINORITÉ | UR GER GANT AR BIHANNIVER

Point de vigilance : nos associations

L'annonce en mai de l'annulation de la Fête des Vieux Métiers nous a attristé. Cette Fête était devenue au fil des années une animation majeure sur notre commune et son rayonnement permettait de faire connaître nos traditions paysannes et maritimes à la population locale et touristique.

Cette décision en dit long sur la relative fragilité de nos associations. Portées par des dirigeants et des bénévoles motivés, nos associations peuvent être vite fragilisées par un contexte extérieur ou intérieur défavorable : manque de bénévoles, renouvellement des dirigeants, nouvelles normes à appliquer...

La commune de Plobannalec-Lesconil possède un tissu associatif riche et varié (plus d'une cinquantaine d'associations). Cette particularité participe de l'attractivité de notre commune.

La municipalité se doit d'accompagner ses associations, de les soutenir dans les moments compliqués. Les subventions doivent être corrélées à l'intensité de leur activité et la proximité des élus doit être également proportionnelle au rayonnement de nos associations. Cette notion peut paraître subjective mais elle trouve vite du sens pour peu que l'on sache analyser avec pragmatisme les conséquences de la perte de notoriété ou la disparition d'une association phare de notre commune.

L'annulation de la Fête des Vieux Métiers doit être un signal.

Serions-nous prêts à voir disparaître la Fête de la Langoustine ? Le Marché de Noël ? Voir périlcliter l'A.S.P.L. ? Qui gèrera demain Le Chantier Le Coeur si Bag Leskon disparaissait ? Par exemple...

Par ailleurs, nous nous réjouissons de la mise en service de l'aire de jeux de Plobannalec. Ce projet, initié par l'ancienne municipalité, a enfin vu le jour. Nous avons à maintes reprises dans les commissions et conseils municipaux rappelé à nos collègues de la majorité la nécessité de mettre en place cet équipement attendu par les enfants et parents de Plobannalec.

Guyllhaine Calvez
Dominique Mevel
Françoise Jacques-Conan
Jean-Yves Helou
Franciane Durand

AGENDA | DEIZIATAER

JUILLET · MIZ GOUERE

Lu 2	Animation bretonne	18h30	Place du Port	Commune
Ma 3	Apéro Breizh	18h30	Rue Joliot Curie	Commune
Sa 7	Loto	20h	Salle omnisports	Amicale Laique
	Concert musique de chambre	18h	Chapelle de Plonivel	A.D.R.S.L
Lu 9	Animation bretonne	18h30	Place du Port	Commune
Ma 10	Opération Ster propre	10h	RDV Pont du Ster (côté est)	A.D.R.S.L
	Apéro Breizh	18h30	Rue du Port	Commune
Me 11	Soirée Street art – film et débat	18h30	Médiathèque	Lire à ploba-Lesco & commune
	Braderie	10h-17h	Maison des assos Lesco	Secours populaire
Je 12	Foire aux croûtes	10h – 17h	Jardin du Temple des Arts	Atelier d'arts plastiques
	Notes Salées	21h30	Place du Port	Commune
Ve 13	Moules-frites	19h	Place du Port	A.S.P.L Football
	Bal populaire	21h	Place du Port	Commune
	Feu d'artifice	Vers 23h	Port de Lesconil	Commune
Sa 14	Courses communales	11h	Stade de Pont-Plat	Commune
	Concours galoche / belote	14h/16h	Pont-Plat	Commune
	Tournoi de sandball	12h	Plage des 4 Vents	Handball Club Bigouden
Di 15	Troc et puces	9h-19h	Salle omnisports	Comité de jumelage
Lu 16	Animation bretonne	18h30	Place du Port	Commune
Ma 17	Apéro Breizh	18h30	Rue Joliot Curie	Commune
	Loto	20h	Salle omnisports	Amicale Laique
Me 18	Balade historique	17h	Bords du Ster	A.D.R.S.L
	Soirée contes	20h30	Bois de Quelarn	Lire à ploba-Lesco
Je 19	Notes Salées	21h30	Place du Port	Commune
Ve 20	Concert flûte et chant	20h30	Chapelle de Plonivel	Les Amis de Youen Durand
Sa 21	Fête du Travailleur de la mer	19h	Quai est - Port de Lesconil	PCF
Di 22	Concert et magie / Fête nat. belge	17h & 21h	Place du Port	Ker Mounette
Lu 23	Animation bretonne	18h30	Place du Port	Commune
Ma 24	Apéro Breizh	18h30	Rue du Port	Commune
Je 26	Notes Salées	21h30	Place du Port	Commune
Ve 27	Concert	21h	Place du Port	AEDES
Sa 28	Souper marin	19h	Port de Lesconil	A.S.P.L Football
Di 29	Troc et puces	9h-19h	Salle omnisports	Amicale Laique
Lu 30	Animation bretonne	18h30	Place du Port	Commune
Ma 31	Apéro Breizh	18h30	Rue Joliot Curie	Commune

AOÛT · MIZ EOST

Me 1	Concert Duo Arrin	20h30	Chapelle de Plonivel	Paroisse
Je 2	Notes Salées	21h30	Place du Port	Commune
Sa 4	Fête de la Langoustine	10h-00h	Port de Lesconil	Tout An Dud
Lu 6	Animation bretonne	18h30	Place du Port	Commune
Ma 7	Animation jeux de société	15h – 19h	Plage des 4 Vents	Bombyx
	Apéro Breizh	18h30	Rue du Port	Commune
Me 8	Balade historique	17h	Pont du Ster	A.D.R.S.L
	Concert trompette (J.J Petit)	20h30	Église de Lesconil	
Je 9	Notes Salées	21h30	Place du Port	Commune
Sa 11	Soirée festive	19h	Sur le port	Défi Bigouden
Di 12	Troc et puces	9h-19h	Salle omnisports	A.S.P.L Football / C ^é des Fêtes
Lu 13	Animation bretonne	18h30	Place du Port	Commune
Ma 14	Loto	20h	Salle omnisports	Amicale Laique
	Apéro Breizh	18h30	Rue Joliot Curie	Commune
Me 15	Fête bretonne	11h-19h	Enclos de l'Église - Lesconil	Comité Armor
Je 16	Notes Salées	21h30	Place du Port	Commune
Je 16 Ve 17	Braderie	10h-17h	Maison des assos Lesconil	Secours populaire
Ve 17	Foire aux croûtes	10h – 17h	Jardin du Temple des Arts	Atelier d'arts plastiques
Lu 20	Balade contée	18h45	Terre-plein ouest du port	Lire à ploba-Lesco
	Animation bretonne	18h30	Place du Port	Commune
Ma 21	Apéro Breizh	18h30	Rue du Port	Commune
Je 23	Notes Salées	21h30	Place du Port	Commune
Ve 24	Repas médiéval	19h	Manoir de Kerhoas	PAMK

PROVERBE | KRENNLAVAR

Du pe gwenn, pep gavr a gar he menn.
Noir ou blanc, la chèvre aime son chevreau.

Retrouvez l'ensemble de l'agenda des animations de l'été sur le dépliant édité par la commune.



www.plobannalec-lesconil.com

UNE IDÉE GOURMANDE I UR SOÑJ LIPOUS

Lotte au lard fumé et à la moutarde

Pour 4 personnes :

- > Une belle queue de lotte d'env. 1,5 kg
- > 200 g de lard fumé en tranches fines
- > 200 g de crème fraîche épaisse
- > Moutarde
- > Sel poivre
- > Un peu de vin blanc sec



Mettre dans un plat la queue de lotte bien égouttée, la badigonner d'une couche épaisse de moutarde, sel et poivre.

Envelopper le lard autour de la lotte, On peut la ficeler comme un rôti. Ajouter le vin blanc. Laisser cuire une 1/2 heure au four th.8

En fin de cuisson, enlever l'excédent d'eau, et ajouter la crème fraîche.

On peut rajouter des champignons.

Servir chaud avec du riz ou des pommes de terre vapeur, ou encore des pommes cuites.

Dominique

KANNADIG

LE JOURNAL DE
PLOBANNALEC-LESCONIL
JUILLET 2018 · N°6

Directeur de la publication
Bruno Jullien

Crédit photo
Commune de Plobannalec-Lesconil
sauf mention contraire

Conception graphique et réalisation
GéDéZ'ailes communication · Quimper

Impression
Cloître Imprimeur · St-Thonan (29)
Imprimé à 2000 exemplaires
sur du papier certifié PEFC
issu de forêts gérées durablement.

**MAIRIE DE
PLOBANNALEC LESCONIL
TI-KÉR PORNALÉG-LESKONIL**
Tél: 02 98 82 20 22
Fax: 02 98 82 24 20
1, rue de la Mairie · BP 25
29740 - Plobannalec-Lesconil
www.plobannalec-lesconil.com

